

## **PUBLIC CONCERNE :**

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire  
ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire  
Toute personne qui est salarié d'une entreprise.  
L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :  
Maîtrise de la langue française.

## **PREREQUIS :**

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :  
- Être majeur

## **PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :**

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

## **DUREE ET PLACES DISPONIBLES :**

0,5 jour / 3,5 heures  
Horaires : 9h00 – 12 h30  
8 personnes maximum

## **PROFIL DE L'INTERVENANT :**

Formateur indépendant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

## **MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :**

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

## **TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D'ACCES :**

Tarif Inter-entreprises : sans objet  
Tarif Intra entreprise : nous consulter  
Lieu en Inter-entreprises : Lisses 91  
Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses  
Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation  
(demande urgente : nous contacter)

## **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :**

Aucune

## **Votre contact :**

Tel : 01 80 85 65 05  
[info.a3formationsecu@gmail.com](mailto:info.a3formationsecu@gmail.com)

## **Objectifs :**

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- Être capable organiser et diriger l'évacuation des personnes.

## **Contenu du stage :**

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

## **Formation théorique**

- Textes réglementaires, Code du Travail, circulaire D.R.T N° 95-07 du 14 Avril 1995
- Reconnaissance des itinéraires, signalisation, dégagements et alarmes sonores,
- Simulation d'une évacuation,
- Reconnaissance des points de rassemblement,
- Synthèse.

## **Formation pratique**

- Modalités d'alarme, d'alerte et de mise en sécurité des personnes et des biens,
- Technique d'évacuation,
- Détermination des responsables d'évacuation, guides et serre-files,
- Synthèse et bilan.

## **Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :**

- Test de connaissance théorique (QCM)
- Contrôle continu pour la partie pratique
- Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
- Une attestation de fin de formation sera remise au participant précisant s'il a acquis ou non les compétences visées.
- Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.

## **Conditions de réussite :**

- Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.
- Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.
- Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.